LE FEU dans un cinématographe

80 morts. - Nombreux blessés

Un incendie a détruit, à Villa-Réal (Portugal), un cinématographe installé dans le local d'une ancienne boutique. La salle n'avait qu'une seule porte de sortie, près de laquelle se trouvait la cabine de l'appareil de projection. Au cours de la séance, une pellicule s'enflamma, communiquant le feu à la cabine.

Une panique s'empara des assistants, dont le nombre s'élevait à 180 environ.

Les spectateurs, affolés, voyant la sortie obstruée par les flammes, se précipitèrent vers une petite porte située à l'autre extrémité de la salle. Malheureusement, celle-ci étant fermée, le public s'entassa contre cette fausse issue, où il fut bloqué par les derniers arrivants que les flammes gagnaient et qui faisaient des efforts désespérés pour se sauver.

Presque tous moururent ainsi, piétinés, asphyxiés, carbonisés.

La plupart des morts présentent un aspect horrible. Sur 61 corps retrouvés, 22 seulement ont été identifiés. Le nombre des blessés s'élève à 82, dont 5 moribonds et 7 blessés grièvement.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réuni hier matin à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

LES AFFAIRES DU MAROC

M. Poincaré a mis le Conseil au courant des derniers événements du Maroc. Les dépêches du résident général indiquent que l'attaque sur Fez a été repoussée, et que les assaillants ont subi des pertes considérables.

Le Ministre de la Guerre a exposé la situation exacte des renforts qui vont être envoyés au Maroc, à la demande du général Lyautey.

Ces renforts, qui viendront s'ajouter à ceux déjà expédiés dans le courant du mois de mai, se composeront de deux bataillons d'infanterie coloniale, un bataillon de tirailleurs, deux escadrons de spahis et deux batteries d'artillerie de montagnes.

Notre effectif en Maroc sera ainsi de 17.000 hommes.

La Grève des Cheminots ANDALOUS

Le mouvement prend une extension considérable

Le président du Conseil, le ministre des travaux publics, le ministre de l'Intérieur et le directeur de la Compagnie des chemins de fer Andalous se sont entretenus de la grève.

Le gouvernement ne croit pas à la solidarité des employés appartenant aux autres Compagnies, cependant il prend des mesures pour assurer le service et, dans le cas où des complications se produiraient, il interviendra rapidement.

Malgré ces déclarations, on est toujours pessimiste.

Le mouvement s'étend

La grève des employés des chemins de fer andalous prend une extension considérable.

Les secteurs de Cordoue et de Séville ont adhéré au mouvement. La grève se déroule sans incidents. Les ingénieurs de la Compagnie et les chefs de station conduisent les trains.

Seuls, les express portant les courriers circulent. Les passages à niveau sont abandonnés. Le secteur de Cadix a déclaré la grève sur tout le réseau. A Xérès, les dockers secondent le mouvement.

Les employés des chemins de fer de Grenade ont déclaré également la grève dès aujourd'hui.

La plupart des guichets des gares des lignes andalouses sont fermés. Un express est parti de Séville cet après-midi, n'emmenant que trente-cinq voyageurs. Quelques trains de voyageurs sont arrêtés sur le réseau des chemins de fer andalous.

Le calme continue de régner. L'Union des employés de chemins de fer espagnole tiendra à Madrid, après-demain, une réunion générale pour examiner la conduite à tenir.

Mission américaine à Paris

A l'issue du conseil des ministres d'hier, M. Poincaré, président du conseil, a reçu au ministère des affaires étrangères la mission américaine chargée d'inviter le gouvernement français à participer à l'exposition de San-Francisco en 1915.

Le président, M. John Hays-Hammond, accompagné de sept membres, a été présenté à M. Poincaré par M. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis.

A midi, un banquet a été offert au ministère du commerce, par M. Fernand David, ministre du commerce, aux membres de la mission américaine.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

MORT DE M. DEPREUX ancien Sénateur du Nord

On nous annonce de Viesly la mort de M. Th. Depreux, ancien sénateur du Nord, décédé mardi matin, à l'âge de 86 ans.

M. Depreux était né à Nieppe (Nord), le 7 mars 1826.

Avocat, inscrit au barreau de Cambrai, M. Depreux s'était, par la suite, adonné à l'agriculture. Il avait été administrateur et vice-président des verreries de Fresnes, administrateur de diverses sucreries. Il avait été élu sénateur en 1895 par 1.429 voix. Réélu en 1897 par 1.394 voix.

M. Th. Depreux avait été remplacé au Sénat en janvier 1906 par M. Paul Berser. Il avait autrefois et pendant quatre années, occupé un siège au Conseil municipal de Cambrai.

Le défunt était encore président d'honneur du Comité républicain de Cambrai, dont il avait été le président pendant vingt-huit ans.

Le Maire de Maretz GRIÈVEMENT BLESSÉ

Le nouveau maire de Maretz, M. Louis Crinon, assistait dimanche vers quatre heures de l'après-midi à un tir à l'arbalète, organisé dans la cour du cabaret Pierre Gaverlaux, rue de la Demoue.

Soudain un tireur qui venait de bander son arbalète le fit par un geste maladroit déclancher avant d'avoir visé. La flèche projetée avec force dans une fausse direction alla atteindre M. Crinon qui se trouvait au milieu d'un groupe de curieux.

Le maire de Maretz, grièvement blessé à l'arcade sourcilière droite s'affaissa sans connaissance.

On se porta aussitôt à son secours et M. Crinon fut transporté à l'auberge Gaverlaux, où devant son état grave on l'alita.

Le docteur Leteu mandé en toute hâte prodigua ses soins empressés au blessé et le fit revenir à la vie.

Le praticien ne put de suite se prononcer sur l'état du blessé qui perdait le sang en abondance.

Il recommanda surtout une complète immobilité et défendit le transport du blessé à son domicile.

Ce n'est que lundi soir que M. Crinon fut déclaré hors de danger.

Le Choral Nadaud de Roubaix A PARIS

Nous avons dit, dans notre numéro de mardi matin que le « Choral Nadaud » devait, d'après la décision du Jury présidé par le compositeur Saint-Saëns, partager le grand prix de 10.000 fr., qu'il avait enlevé de haute lutte et aux acclamations de toute la population Parisienne, avec les Tchèques de Prague.

Cette sentence du jury étant en contradiction flagrante avec le règlement du concours qui dévolut le partage des prix, le cas a été porté mardi matin, devant les membres du Comité organisateur du concours.

Nous croyons savoir que le « Choral Nadaud » sera classé premier, comme ayant obtenu un grand prix d'honneur, et que la Société Hongroise viendra seconde avec un premier prix d'honneur.

***

Au sujet de ce tournoi gigantesque qui vient de prendre fin, notre confrère « Excelsior » consacre au « Grand Prix » les quelques lignes suivantes :

« Il faut bien l'avouer, nos chorales, à part quelques exceptions, ont été inférieures hier, aux chorales étrangères. Seule, la Chorale Nadaud, de Roubaix, et que dirige le maître J. Duysburgh, a été réellement admirable. Lorsque retentirent les voix des deux cent cinquante chanteurs qui le composent, il sembla qu'une immense orgue vibrait, grondait, tonnait. Pourquoi les compositeurs délaissent-ils un instrument aussi merveilleux ? D'aucuns prétendent qu'il y a pénurie de ressources, alors que l'échelle harmonique comprend plus de trois octaves, et que huit lignes mélodiques peuvent s'entrecrêter. Pourquoi cartout négliger un moyen aussi pratique de vulgarisation et de décentralisation artistiques ? Le voix émeut plus que les sonorités instrumentales, dont se détache un public averti, mais qui se mêle, pour ainsi dire, de ses propres impressions.

L'illustre maître Camille Saint-Saëns avait écrit, sur un poème puissant de M. Jean Bonnerot, le chœur d'honneur qui se déroula hier.

La plupart des sociétés qui prirent part aux concours orphéoniques étaient étrangères. Les Anglais surtout étaient livrée en grand nombre et, dans les salles des gymnases Huyghens et Japy, où avaient lieu les épreuves d'excellence leur succès — fait aussi de curiosité — fut très vif. Sanglés dans des habits impeccables, coiffés de chapeaux hauts de forme aux rebords écloisonnés, ils apparaissaient une note d'élégance étrangère au milieu de la foule bigarrée des spectateurs. Les jurys étaient présidés par MM. Camille Saint-Saëns et Henri Hirschmann. Trois sociétés rentrent qualifiées pour le grand prix de 10.000 francs : London Welsh Male Coir, les Instituteurs de Prague et la Chorale Nadaud, de Roubaix. Après audition du chœur Aux Aviateurs, de M. Saint-Saëns, la récompense suprême fut décernée ex æquo aux Instituteurs de Prague et à la Chorale Nadaud. Il convient de ne blâmer de ce résultat, car ces deux chorales ont fait montre des plus remarquables qualités de cohésion et de musicalité.

Concours de juments poulinières et de pouliches de gros trait

Trois concours départementaux de juments poulinières et de pouliches de gros trait âgées de 3 ans auront lieu en 1912.

1° A Valenciennes, le 29 juin, pour les animaux des arrondissements de Lille, Douai et Valenciennes.

2° Au Quesnoy, le 30 juin, pour les animaux des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

3° A Wormhoudt, le 10 juillet, pour les animaux des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Les demandes d'admission à ces concours contenant les signalements très complets des animaux et aux copies des actes de saillie, dûment régularisés, devront être déposées à la mairie de Valenciennes avant le 24 juin ; à la mairie du Quesnoy avant le 25 juin ; à la mairie de Wormhoudt avant le 5 juillet.

LILLE

Tragique discussion

FRAPPÉ A COUPS DE RASOIR

François Carwenberghs, 26 ans, ébéniste, rue Balsac, cour Barnard, rentrait mardi, vers midi, dans un estaminet situé rue de la Clemence, Alphonse Cambier, 42 ans, habitant la même maison que lui et qui lui autrefois son domestique.

Une vive inimitié séparant depuis longtemps les deux hommes, une querelle s'élevait bientôt entre eux. Des injures ayant été échangées, le cabaretier s'empressa de les expulser. Dans la rue, la dispute reprit de plus belle. Les adversaires s'étaient élancés l'un vers l'autre, quand Carwenberghs saisit le rasoir qu'il avait dans la poche et avec férocité en laboura la figure de Cambier.

Le blessé qui reçut assistité dans ses jours a été reconduit à son domicile. Quant à Carwenberghs, il a été arrêté et sera déféré au Parquet.

COMITÉ RÉPUBLICAIN DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE

MM. les membres de la commission de la loi sur « l'apprentissage » sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège social du comité, 23, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, le vendredi 31 mai, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : Lecture et approbation du rapport. Présence indispensable.

PENDANT QUE LE TAILLEUR TAILLAIT, SON CHIEN S'ENNUYAIT

Un tailleur, M. Tempeman, demeurant rue de Paris, 229, avait un chien pour lequel il éprouvait une si grande affection qu'il le tenait continuellement [illegible]

Pendant que le tailleur taillait, le toutou s'ennuyait. De là à devenir [illegible] il n'y a qu'un pas. Le malheureux chien fut bientôt fait de le franchir.

Son maître redoutait de surveiller si bien plus que jamais aux petits soins auprès de son chien. Il le mit dans une pièce hermétiquement close (les courants d'air sont, peut-être, même pour les chiens). Pour un peu il lui aurait fait de la tisane.

Bref, l'état du cabot empira tant et si bien que son maître se décida à l'emmener chez un vétérinaire. Le praticien n'eut aucune peine à reconnaître que le malheureux toutou était enragé.

Elle a été abattue, au grand désespoir de son propriétaire.

UN CHIEN APACHE SUR LES FORTIFS

Sur les remparts, du côté de la porte de Valenciennes, des maraîchers quinzaient après le garde d'un berger et de son chien.

Le jeune Klévais, âgé de 15 ans, rôdait au même endroit, lorsqu'un passant trop près du chien, celui-ci le mordit à la main, à la cuisse et au ventre.

Le malheureux enfant a été reconduit au domicile de ses parents. Quant au chien il sera examiné.

LYMPHATISME BEAU-FRÈRE

Hier soir, Berthe Courcou, 25 ans, ménagère, rue des Archives, 38, prenait place dans un café chez un beau-frère, lorsque tout à coup, son beau-frère s'élança sur elle, et la précipita d'un coup de poing contre une porte vitrée dont les éclats lui sectionnèrent le gros gouet droit et le sévèrent de la même main.

Berthe Courcou après avoir reçu les soins d'un docteur est allée déposer entre les mains de M. le Commissaire de permanence, une plainte pour coups et blessures.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

La Grève des transports en Angleterre

Vers la grève générale

Londres, 26 mai.

C'est aujourd'hui que l'on peut juger de l'importance de la grève des transports de Londres. Hier et dimanche étaient jours fériés.

Or, aujourd'hui, il y a ici à Londres 120.000 grévistes.

Le gouvernement britannique a dû, en présence de cette grève qui menace d'affamer Londres, sortir de son habituelle neutralité. Douze cents hommes de police surveillent le débarquement de la viande congelée et toutes les mesures sont prises pour briser avec l'aide de la troupe la résistance que les chômeurs pourraient opposer.

Mais cette action gouvernementale n'est pas faite pour calmer les meneurs.

Les menaces de grève nationale — et même de grève internationale — deviennent de plus en plus précises et dès hier soir on se demandait si l'ordre de grève nationale n'avait pas été lancé. « Les nuages les plus noirs arrivent », a déclaré le secrétaire de la Fédération des ouvriers des transports. En Angleterre, on est effrayé de ces menaces qui, venant après les grèves désastreuses de l'été dernier (chemins de fer) et de cet hiver (charbon), montrent de plus en plus clairement les desseins révolutionnaires d'organisations ouvrières presque invincibles. Déjà le mot « révolution » a été prononcé par les leaders les plus violents et les vieux chefs raisonnables du syndicalisme anglais d'il y a dix ans ont perdu tout pouvoir.

GRAVES MENACES

M. James Anderson, secrétaire de la Fédération des ouvriers des transports, a dit dans une interview :

« Les plus sombres nuages arrivent. Il n'y a pas à penser que la grève fera long feu. Elle ne le fera pas. Les choses marchent rapidement et je ne serais pas surpris si, dans quelques jours, une grève nationale a commencé et non seulement une grève des ouvriers des transports. Nous avons reçu de nombreuses sections des travailleurs des chemins de fer des expressions de sympathie telles que je ne serais pas surpris de voir une grève nationale des chemins de fer ».

A la clôture de la conférence du parti socialiste britannique, à Manchester, le président, M. H. M. Hundman, a déclaré dans son discours que « la plus grande révolution » que le monde ait vue avait commencé à Londres.

Le manifeste de Ben Tillett contient cette phrase : « Tous les travailleurs de l'union des transports ont été appelés à cesser tout travail en même temps ».

LA GRÈVE S'ÉTEND

La grève des ouvriers des transports paraît s'étendre, mais il est difficile de donner des indications précises sur le nombre réel des grévistes.

Il n'est cependant pas douteux qu'une grande partie du commerce se trouve paralysée, car il y a dans la Tamise près de 300 navires impuissants à décharger leurs cargaisons.

On affirme que, dans quelques heures, la grève nationale des ouvriers des transports sera prochaine.

Il y aurait alors 3?7.000 chômeurs.

LES PRODUCTEURS FRANÇAIS AT TEINTS

Ce matin, à Covent Garden, il n'y avait que très peu de produits français. Les commissionnaires ne vendaient presque exclusivement que des fruits et légumes du pays.

Une cargaison de viande est arrivée de Southampton, par la voie ferrée.

SERVICES SUSPENDUS

La Belle Steamboat Company continuera son service aujourd'hui, mais, à partir de demain, ses bateaux resteront au port. La General Steam Navigation Company a décidé de suspendre momentanément son service de bateaux de plaisir. Cinq compagnies de navigation écossaises qui font le commerce directement avec Londres ont suspendu les départs jusqu'à la fin de la grève.

900 hommes ont cessé le travail dans un chantier de construction à Glasgow, demandant une augmentation d'un sou par heure. On craint que la grève s'étende à tous les chantiers de construction de la Clyde. La Fédération Nationale des Employés de commerce de Londres a décidé de soutenir effectivement les ouvriers du transport en donnant chaque semaine un shilling par membre de la Fédération.

Le « Daily Mail » annonce que le tribunal de West Ham a déjà prononcé cinq condamnations dont deux à un mois de « hard labour » pour faits de grève.

LES CHEMINOTS

M. J. Williams, secrétaire général de la Fédération des cheminots, a déclaré que la Fédération n'avait pas autorisé les cantonniers de chemin de fer à cesser le travail et ne prenait actuellement aucune disposition à l'occasion de la grève des ouvriers des transports.

Un rapport sur la situation

Londres, 26 mai.

La Commission a discuté sur l'agitation de Londres et a publié son rapport dans une lettre à M. Baxton, président du Board-Of-Trade.

Elle reconnaît que les ouvriers ont justifié certains de leurs griefs, les accords intervenus devraient être observés par les deux parties et le travail devrait être repris immédiatement.

Les différentes questions soulevées dans le rapport devraient être discutées et résolues par une entente, à cet effet, le gouvernement organise une conférence des représentants des deux parties ; cette conférence se réunira vendredi prochain.

D'après l'avis de sir Edouard Clake, l'agitation actuelle n'est produite parce que l'on n'a pas tenu compte des causes de l'entente du mois d'août, stipulant qu'en cas de désaccord les parties devraient en appeler au Board-Of-Trade.

En ce qui concerne les patrons qui n'ont pas signé l'accord, le rapporteur ne croit pas que l'on puisse les forcer à se conformer aux conditions stipulées, à moins de les y obliger par une loi.

LES BANDITS

A l'instruction

M. Gilbert, juge d'instruction, a fait subir cet après-midi à l'anarchiste Soudy son dernier interrogatoire.

Le juge s'est attaché à faire ressortir toutes les traces de complicité qui existent au dossier, il a réuni toutes les accusations qui pèsent sur Soudy.

Ces accusations résultent de déclarations de témoins qui ont été formelles dans la reconnaissance de l'accusé et qui affirment l'avoir vu monter la garde à la porte de la Société Générale de Chantilly alors que ses complices opéraient à l'intérieur.

A toutes ces affirmations Soudy répond par la phrase : « Je suis innocent, je suis innocent ».

Comme M. Gilbert veut l'inculper définitivement d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec préméditation et de vol, Soudy répond encore : « Je suis innocent », ajoutant cependant : « Si je voulais vous présenter mon alibi, je détruirais tout votre échafaudage de mensonges ».

Le Concours musical de Paris

LA JOURNÉE DES PETITS ANGLAIS

Paris, 26 mai.

Aujourd'hui encore, ce n'était dans Paris qu'un défilé d'uniformes étincelants, képis dorés et boutons d'or.

A travers les rues, les boulevards, ce fut un défilé incessant. Les tambours battaient, les clairons sonnaient, à la grande joie de tous, petits et grands.

Et la gaîté rayonnait pareillement sur les visages de nos musiciens, heureux de montrer que dans les villes les plus lointaines de notre chère France, il y a des talents dignes d'être encouragés, de recevoir une consécration suprême des mains de nos grands maîtres.

Certes, toutes ces musiques, venues des points les plus divers de la France et de l'étranger, furent fêtées. Mais celles qui le furent le plus, ce sont les sociétés qui venaient d'Alsace-Lorraine... Toutes furent frénétiquement acclamées.

ECOLIERS ANGLAIS ET FRANÇAIS

« Hip ! Hip ! Hip ! Hurrah ! Vive la France ! » Telles étaient les clameurs qui, ce matin, remplissaient le théâtre municipal du Châtelet et que poussaient les écoliers anglais, girls et boys, ainsi que les maîtres, parents et amis qui les accompagnaient.

Deux milliers d'enfants prenaient part au concours des enfants des écoles de la ville de Londres et des écoles communales de la ville de Paris.

Les petites « girls » sont toutes joyeuses alors que les boys gardent un air un peu solennel. Plusieurs d'entre eux et d'entre elles ont la poitrine chamarrée de décorations. Ce ne sont pas des bons points à la française qu'ils arborent, mais des médailles de « natation, de gymnastique ou de régularité à l'école », dit un de leurs accompagnateurs.

Le clou de la fête fut la primeur que les écoliers anglais donnèrent aux invités de la municipalité parisienne des chants de leur pays. Ce fut parfait !

L'enthousiasme fut à son comble quand l'hymne national anglais fut chanté par les enfants des écoles de Paris, et la « Marseillaise » par les jeunes anglais.

Non petits bébés chantant notre « Marseillaise » de façon plus calme que nous mais avec beaucoup plus de sentiment. Des acclamations éclatèrent et se renouvelèrent après l'exécution de « God save the King ».

Toutes les sociétés chorales se firent entendre cet après-midi aux théâtres de la Gaîté, Sarah-Bernhardt et Châtelet ainsi qu'au Trocadéro, aux Tuileries, dans la salle des Horticulteurs et salle Bullier.

L'agonie de Wilbur Wright

Paris, 26 mai.

L'état de Wilbur Wright, atteint d'une pleurésie, n'est subitement aggravé et désormais tout espoir est perdu de le sauver.

Voici, en effet, la dépêche parvenue cet après-midi, à Paris :

« Dayton (Ohio), 26 mai. — Les médecins qui soignent Wilbur Wright déclarent son état désespéré.

« La mort de l'aviateur n'est plus qu'une question d'heures ».

On sait le rôle joué par Wilbur Wright et son frère Orville dans l'aviation. Wilbur était l'aîné. Né à Dayton en 1867, il commença à étudier l'aviation en 1900 en s'inspirant des travaux de notre compatriote Mouillard, sur les indications d'Octave Chanute, un savant français fixé aux Etats-Unis. Le 17 décembre 1903, il volait 260 mètres. Grâce à M. Lazare Weller, qui acheta le monopole de la vente de son appareil en France pour 500.000 francs, Wilbur Wright vint en France et ses vols du camp d'Auvours (1908), sont encore dans toutes les mémoires. Wilbur Wright est chevalier de la Légion d'honneur.

AU CONSEIL NATIONAL

du Parti socialiste unifié

Paris, 26 mai.

Le conseil national du parti socialiste unifié a tenu hier à Paris, à la Bellevilloise, une réunion plénière dont les deux séances ont été consacrées à examiner les résultats des élections municipales, la situation et la transformation de l' « Humanité », et la forme à donner à une campagne contre la vie chère.

LES ELECTIONS

D'après les résultats encore incomplets parvenus à la commission permanente, le parti aurait fait élire aux récentes élections municipales, 2.866 candidats et serait assuré de l'unanimité dans 67 conseils, de la majorité dans 60. A propos de ce rapport, M. Delory a affirmé que dans le Nord les soulèvies avaient 39 maires, 76 adjoints et plus de 500 conseillers. Et M. Compère-Morel a dit que la fédération du Gard avait doublé ses effectifs et qu'elle comptait environ 300 conseillers, 30 maires et 40 adjoints.

« L'HUMANITÉ »

La transformation du journal du parti, l' « Humanité », a été discutée avec une certaine passion. Le rapporteur, M. Bracke, s'était efforcé de démontrer que la mise à six pages était devenue une nécessité absolue. Mais de nombreuses objections se produisirent. Alors M. Jaurès a fait un grand discours pour convaincre l'assemblée que la réforme électorale allait rendre plus nécessaire que jamais l'action d'un grand journal de parti, qui ne soit pas inférieur aux journaux bourgeois.

Il a été décidé finalement que la transformation à six pages et l'amélioration des divers services d'informations seraient faites au moyen d'un emprunt de 200.000 francs pour lequel la caisse du parti s'inscrirait pour une somme de 50.000 francs.

La vie chère

Le débat sur la vie chère a pris une grande ampleur. Le rapporteur, M. Roldes, avait examiné à la fois les causes du renchérissement de la vie et l'action que le parti pouvait engager contre ce renchérissement. Il avait été plutôt sévère pour la campagne menée jusqu'à ce jour d'un commun accord par le parti, la C. G. T. et les coopératives socialistes : « Cette campagne, avait-il dit, marque évidemment un progrès sur ce qu'on avait fait jusqu'ici, mais ce fut encore précaire et insuffisant. Il importe d'en marquer les points faibles. » Et il fit la critique des « notions fragmentaires, momentanées, d'inspiration limitée contre les taxes d'octroi, pour l'introduction des viandes frigorifiées, pour le M. Vaillant », pour arriver à « concilier de les remplacer par une « politique ferme et unitaire » ; poursuivie sans relâche, sur la double question des douanes et des services publics ; il s'efforça donc de démontrer que « le régime douanier pèse en tout temps, même sans qu'il y ait accaparement », développa la thèse libre-échangiste, puis préconisa pour lutter « contre les trusts, les cartels et la puissance capitaliste en général, le régime des régies municipales », déclarant même qu'il fait aller jusqu'à la transformation en services publics de certains monopoles.

Les gauchistes se récrièrent. M. Compère-Morel, notamment, fit observer que le rapporteur avait soulevé tout le problème des services publics, du libre-échangisme, du protectionnisme et s'écria : « C'est aller trop vite et présentement trop loin. »

M. Jaurès et ses amis, tout en approuvant dans ses grandes lignes, le rapport de M. Rhodes, reconnaissent eux-mêmes qu'il n'était pas possible de l'adopter avant que le parti se soit prononcé dans un de ces prochains congrès sur la nationalisation et les communalisations.

Dans son discours, M. Jaurès s'est efforcé de démontrer que la production toujours plus grande de l'or était une cause du renchérissement de la vie. Et il a fait observer que si l'on considère le développement économique de ces dernières années, on constate que l'effort des capitalistes se porte sur les industries et qui ne sont pas utiles à l'alimentation. On pouvait croire, il y a quelques années, que les capitaux traient à l'agriculture et qu'en Amérique, notamment, les produits nécessaires à la vie seraient toujours abondants. Or, aux Etats-Unis comme ailleurs, les capitaux ont été placés dans la métallurgie, dans toutes les industries de la guerre et dans les industries de luxe.

Cette discussion s'est terminée par un vote de remerciement tout platonique au rapporteur et l'approbation de l'action menée jusqu'à ce jour par le parti, le groupe parlementaire et les fédérations contre la vie chère — autrement dit par le maintien du « statu quo ».

LES AFFAIRES DU MAROC

Les négociations franco-espagnoles

Madrid, 26 mai.

Les négociations franco-espagnoles ont été momentanément interrompues, ainsi que nous l'avons annoncé, pendant les vacances de la Pentecôte. Elles vont néanmoins reprendre incessamment et il y a lieu de croire que la question des compensations territoriales sera définitivement réglée d'ici à une dizaine de jours.

On est à même d'ajouter que contrairement aux bruits qui ont circulé dans certains journaux, la question du régime qui devra être instauré à Tanger ne saurait donner lieu à aucune sérieuse difficulté entre la France, l'Angleterre ou l'Espagne. Des pourparlers sont engagés à ce sujet entre Londres et Paris depuis six semaines environ sans que d'ailleurs l'Espagne ait été tenue à l'écart de cette discussion. L'accord a été d'autant plus aisé à établir qu'à aucun moment la France n'a songé à revendiquer à Tanger une situation de faveur, soit au profit de ses nationaux, soit au profit des représentants du makhzen devenu désormais protégé français.

Il est donc permis de croire que toutes les difficultés subsidiaires s'évanouiront dès que le question de la vallée de l'Ouergha aura été réglée. Or, après les dernières concessions faites par la France au sujet des cols qui dominent au nord le village de Tafrscut, il est probable que l'Espagne ne persistera pas dans une intransigeance qui deviendrait désormais aussi suspecte à l'Angleterre qu'à la France.

Lord Haldane en Allemagne

Berlin, 26 mai.

Lord Haldane est parti de Gottingen pour Coblentz. Il se rend dans cette ville par un bateau du Rhin.

On ignore encore si le ministre anglais de la guerre, séjournera à Berlin.

M. Pichon à l'Élysée

Paris, 26 mai.

M. Fallières a reçu cette après-midi à l'Elysée, M. Pichon, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, envoyé par le gouvernement français aux obsèques du roi de Danemark.

M. Pichon a remis ensuite au Président de la République de « [illegible] ».

Un soldat tué pour des cerises

Toulon, 26 mai.

Au Pradet, près de Toulon, un propriétaire surprit deux soldats qui mangeaient des cerises dans sa propriété ; il s'arma de son fusil et tira sur eux. Un soldat a été tué, l'autre mortellement blessé.

Le propriétaire meurtrier s'est constitué prisonnier.

Le soldat qui a été tué se nomme Jadon, est âgé de 18 ans, et engagé volontaire dans l'infanterie coloniale. Son camarade, mortellement blessé, s'appelle Le Guillerme, originaire de Versailles.

DANS LES P. T. T.

Le « Journal Officiel » publiera demain sous la rubrique : Travaux publics et postes et télégraphes, un arrêté portant que les inspecteurs suivants passent à la direction des services téléphoniques de Paris : M. Cotel, inspecteur à Lille, au service des lignes souterraines à grande distance ; M. Fichter, inspecteur à Lille.

DANS LA RÉGION

Tué par une auto à Lambersart

LE CHAUFFEUR S'FUI

Hier soir, vers 9 heures et demie, M. Alphonse Lavallée, 35 ans, demeurant rue Lequeux, cour Bécue, 2, s'était rendu chez un coiffeur de l'avenue François-Verly, à Lambersart. Il en revenait et traversait la rue du Colysée, quand une automobile de couleur grise le tamponna et continua sa route.

Des passants s'empressèrent auprès de la victime de cet accident et reconnurent l'infortuné M. Alphonse Lavallée dont la poitrine était défoncée et les jambes brisées.

Transporté à son domicile, il expira une demi-heure après.

La proprétaire de l'automobile est inconnue.

On croit que le chauffeur était ivre.

Dans le voisinage se trouvaient, paraît-il, des ouvriers en campagne galante.

ARRAS

La Réception de l'Harmonie du Commerce.

Arras a dignement fêté hier mardi, le succès de l'Harmonie du Commerce, vainqueur du Concours de Paris avec un premier prix de lecture à vue et un deuxième prix d'exécution.

Dès l'heure, une foule nombreuse se portait vers la gare, à travers les rues ornées de banderolles aux inscriptions flattées pour les vainqueurs. Beaucoup de maisons ont arboré le drapeau national. Toutes les sociétés locales et la fanfare de Saint-Laurent-Blangy sont présentes ; leurs présidents offrent à M. Michonneau, président de l'Harmonie des bouquets qui débordent bientôt du chœur qui les transporte.

Le cortège se met ensuite en route pour la Mairie avec accompagnement de pas redoublés exécutés par l'Harmonie du Commerce et la fanfare de Saint-Laurent.

La population massée sur les trottoirs se presse sur le passage des Sociétés à l'Hôtel de Ville. M. Robard-Courtin, maire d'Arras, entouré de MM. Buggio et Chabé, adjoints ; Fourcy, Sevin, Géras, Lemelle, salue les vainqueurs qui sont présentés par M. Henri Michonneau.

Le sympathique président, très applaudi, déclare que le succès qui est dû plus grand encore, et les musiciens Arrageois n'oublient en à lutter son section vit contre les difficultés des morceaux imposés, mais contre l'influence de l'entente cordiale, était dû au travail de chacun et au talent d'un chef hors de pair : M. Hyver. M. Michonneau fêtche l'Harmonie et aussi son dévoué inséparer M. Sangy. Il termine son délicieuse improvisation au cri de : Vive Arras !

M. le Maire, exprime la joie qu'il éprouve d'inaugurer ces donations en célébrant le brillant succès de l'Harmonie qui a [illegible] l'honneur artistique de la Ville d'Arras.

M. le Maire fait un délicat éloge de talent de M. Hyver et il souhaite l'Harmonie et la Ville d'Arras.

On boit les vins d'honneur et c'est au son de la Marseillaise et en [illegible] de Dallagrenier générale que se termine cette fête au cours de laquelle cet [illegible] à Tunisien sous les acclamations des Arrageois.

LENS

Noyé. — On a retiré mardi du canal de Lens à la Deûle, en face du café Bernaucourt, le cadavre d'un individu paraissant avoir séjourné une huitaine de jours dans l'eau. L'identité du noyé n'a pu être établie. C'est un homme de forte corpulence, chauve, moustache et cheveux roux, paraissant âgé de 40 à 45 ans.

Il était vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'un gilet et d'un pardessus de velours, d'un pull-over gris et d'un [illegible] de velours. Aucun papier d'identité n'a été trouvé sur lui.

Le malheureux n'est noyé à l'endroit où, lors de la rue d'Avion, le garde-fou est détruit. C'est la deuxième noyade en [illegible] jours. La population serait heureuse de voir l'administration des ponts et chaussées user le nécessaire pour éviter le retour de ces accidents.

LOISON-SOUS-LENS

Un incendie [illegible]. — La nuit, un incendie, après avoir brûlé un [illegible] à la [illegible] de la maison de M. Lagny, [illegible] [illegible] [illegible]